



Jumelage.

C'est sous un temps plus vieux et frai de que s'est déroulée samedi 5 novembre la septième fondue sur tronc.

Le comité de jumelage tient ici à remercier toutes les personnes qui ont pris part à cette manifestation car ce sont plus de 16kg.de fromage à fondues qui ont été servies. Un tel succès nous engage à poursuivre et à vous donner d'ores et déjà rendez-vous au **4 novembre 2017**.

Le comité remercie également tous les bénévoles, donateurs et commerçants de cette journée, ainsi que la fanfare de Villeret pour la mise à disposition de ses locaux.

Pour les familles qui désireraient rejoindre le jumelage, nous vous rappelons que **notre nouveau local situé à la rue de la vignette 4** est ouvert tous les premiers samedi matin du mois et les membres du comité sont à votre disposition si vous souhaitez des informations concernant le jumelage entre Villeret et Louzac St-André

Il sera ouvert le **samedi 3 décembre de 9h00 à 11h45** ainsi le **mercredi soir 14 décembre de 18h30 à 20h00**. En plus de vous informer, les fêtes de Noël approchant à grands pas, vous pourrez venir y déguster et y trouver divers cognac et pineau des Charentes provenant d'un producteur de Louzac, commune jumelée avec Villeret.

Comité de Jumelage Villeret – Louzac St-André